

Retour à <http://www.desinfos.com/>

Condamnation de l'attentat de Tel-Aviv et appel à Israël pour qu'il fasse preuve de retenue et au Hamas pour qu'il adhère aux principes du quatuor

Conseil de sécurité - 5411^e séance – (extraits)

Après avoir constaté l'absence de consensus sur un projet de déclaration relatif à la situation au Moyen-Orient, le Conseil de sécurité a, à la demande du Groupe des États arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et du Mouvement des non-alignés*, tenu un débat au cours duquel 34 délégations se sont exprimées aujourd'hui. Le débat a été l'occasion pour le représentant d'Israël, Dan Gillerman, qui a relevé qu'il était organisé le jour même d'un attentat-suicide à la bombe en Israël, de dénoncer l'œuvre du nouvel axe de la terreur qui comprend la Syrie et l'Iran. Ces accusations ont été rejetées par le représentant syrien, Milad Atieh, comme une tentative désespérée de détourner l'attention des violations des droits des Palestiniens alors que celui de l'Iran a rétorqué en évoquant le programme nucléaire israélien, l'illustration, a estimé Javad Zarif, d'un mépris total de la communauté internationale qui appelle, depuis plus de cinq ans, à l'adhésion d'Israël au Traité pertinent (TNP).

Le représentant israélien a souligné que l'attentat de Tel-Aviv a été revendiqué par le Djihad islamique et les Brigades des Martyrs Al-Aqsa liées au Fatah, et « célébré » par le Hamas. De nombreuses délégations se sont déclarées troublées par la réaction du Hamas. Pour le représentant des États-Unis, un gouvernement de l'Autorité palestinienne, qui refuse d'accepter la responsabilité qui lui incombe de prévenir des actes de terreur et refuse de les condamner, ne peut être un partenaire dans la paix. À l'instar des autres orateurs, John Bolton s'est, en revanche, félicité de la ferme condamnation du Président de l'Autorité palestinienne qui, selon l'Observateur de la Palestine, a qualifié l'attaque de contraire aux intérêts du peuple palestinien. Depuis son retrait de Gaza, Israël, a indiqué son Représentant, a essuyé près de 26 000 attaques. Justifiant comme des actes de légitime défense, les opérations militaires menées dans le Territoire palestinien, Dan Gillerman a rejeté toute tentative de comparer les morts accidentelles à des attentats-suicides ciblant femmes et enfants.

(...)

À l'instar de celle de l'Union européenne, dirigée par Gerhard Pfanzelter de l'Autriche, de nombreuses délégations ont également noté avec préoccupation que le nouveau Gouvernement palestinien ne s'est toujours pas engagé en faveur du plan de travail pour la paix du Président Abbas et des

trois principes édictés par le Quatuor à savoir la non-violence, la reconnaissance du droit d'Israël à exister et l'acceptation des accords existants. L'absence d'un tel engagement ne manquerait pas d'avoir un impact sur l'aide de l'Union européenne, a dit le Représentant autrichien qui, avec d'autres, a lancé un appel urgent au Gouvernement palestinien pour qu'il s'engage dans le démantèlement des structures terroristes.

Face aux accusations de l'Observateur de la Palestine et d'autres délégations selon lesquelles une privation de l'aide consisterait à punir un peuple pour avoir élu démocratiquement son Gouvernement, le représentant de la France, Jean-Marc de La Sablière, a précisé que l'aide européenne n'est que partiellement et temporairement suspendue. L'Union européenne demeure le premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne, a-t-il rappelé en estimant que l'assistance doit être préservée, l'aide humanitaire maintenue, ainsi que la majeure partie des projets de coopération. Quant à l'aide budgétaire, des canaux alternatifs sont, à la lumière de la situation, en train d'être explorés pour la cibler vers des besoins prioritaires tels que l'éducation et la santé. Les représentants des États-Unis et du Japon ont également décrit la quantité et la qualité de leur aide au peuple palestinien. Avec d'autres, ils ont souhaité des pourparlers entre les Premiers Ministres des deux parties.

(...)

M. DAN GILLERMAN (Israël) a déploré que l'Observateur de la Palestine n'ait fait aucune mention du Hamas dans son intervention. Le Hamas, a-t-il affirmé, a justifié et s'est réjoui de l'attentat perpétré aujourd'hui à Tel-Aviv qui a été revendiqué par le Jihad islamique et les Brigades des Martyrs Al-Aqsa liées au Fatah. L'attaque d'aujourd'hui est une opération du nouvel axe de la terreur qui comprend certains États Membres dont la Syrie et l'Iran. Donnant des exemples de la litanie de haine provenant du Hamas, du Premier Ministre de l'Autorité palestinienne ou encore du Président de l'Iran, le représentant a lancé un appel urgent à la communauté internationale pour qu'elle prenne les mesures qui s'imposent et prévienne d'autres tueries.

Depuis septembre 2000, a-t-il noté, les terroristes palestiniens ont perpétré près de 26 000 attaques contre le peuple d'Israël. Depuis son retrait de Gaza, Israël a essuyé quelques 500 tirs de roquettes Kassam. Israël, a prévenu le représentant, ne sacrifiera jamais la sûreté et la sécurité de ses citoyens. Israël regrette toute perte en vies humaines mais toute tentative de comparer les morts accidentelles des opérations de légitime défense avec des attentats-suicides ciblant des femmes et des enfants est moralement erronée et fautive. La terreur demeure la terreur et elle ne saurait être justifiée, a souligné le représentant.

M. JOHN BOLTON (États-Unis) a déclaré que l'ONU doit avoir un rôle neutre dans la résolution de la question du Moyen-Orient. Il est clair que des négociations sur des projets de textes déséquilibrés portent préjudice à la crédibilité et au rôle que l'ONU doit normalement jouer. Israël a le droit de se défendre, et il est indigne de l'ONU de vouloir condamner Israël parce que ce pays s'est défendu contre des tirs de roquettes effectués par des extrémistes palestiniens à partir de Gaza.

Cette semaine, les États-Unis étaient prêts à soutenir un projet de texte de déclaration présidentielle s'il avait été équilibré et avait appelé les deux camps à faire preuve de retenue afin de ne pas encourager une escalade de la tension sur le terrain, a poursuivi l'intervenant. Face à l'attaque qui a eu lieu aujourd'hui à Tel-Aviv, il est important d'insister sur la responsabilité qui incombe à l'Autorité palestinienne pour mettre fin au terrorisme, a dit M. Bolton. Le Conseil de sécurité ne saurait demeurer silencieux alors que le Hamas, qui est le parti au pouvoir dans l'autorité palestinienne, soutient ces attaques.

Les États-Unis soutiennent la mise en œuvre des engagements de la Feuille de route mais pour progresser sur la voie de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, il faut deux partenaires. Un Gouvernement de l'Autorité palestinienne qui refuse d'accepter la responsabilité qui lui incombe de prévenir les actes de terreur et de punir les coupables de ces actes de violence et qui refuse de les condamner encourage le terrorisme ne peut être considéré comme un partenaire dans la paix.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a déploré que des civils innocents continuent de souffrir d'un nouveau cycle de violence. Les accusations mutuelles des deux parties quant à la cause de cette violence sont hélas bien connues, a-t-il dit. Combien de Palestiniens et d'Israéliens devront encore souffrir avant que certains de leurs dirigeants n'abandonnent la voie sans issue de l'anéantissement mutuel et choisissent celle de la réconciliation et de la reconnaissance. Pour sortir de ce cercle vicieux, a-t-il estimé, il est essentiel que les deux Gouvernements reconnaissent les aspirations à la sécurité, à l'autodétermination et à la dignité des uns et des autres.

Le droit d'Israël de vivre en paix et en sécurité requiert de l'Autorité palestinienne qu'elle prenne des mesures contre les individus et les groupes qui attaquent des objectifs israéliens, a dit l'intervenant. Le Gouvernement palestinien doit prendre clairement position contre la violence et agir pour mettre fin aux tirs de roquettes et aux attentats-suicides, et pour démanteler les infrastructures terroristes.

Condamnant l'attaque de Tel-Aviv, le représentant a ajouté que le droit des Palestiniens ne peut être réalisé si Israël ne met pas fin aux attaques et aux exécutions extrajudiciaires. Israël doit aussi mettre fin à l'implantation de

colonies de peuplement et arrêter la construction de la barrière de sécurité. Si la perspective d'un État palestinien s'estompe à cause de mesures unilatérales, il sera de plus en plus difficile de faire accepter un compromis aux Palestiniens, a prévenu le représentant. La paix doit découler d'une solution juste et finale obtenue par le biais de négociations de bonne foi. Toute modification territoriale doit être convenue dans ces négociations et ne doit pas être le résultat d'un fait accompli. Le droit palestinien à la dignité concerne également les restrictions à la liberté de mouvement, a conclu le représentant.

(...)

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) a lancé un appel au calme et à la retenue, demandant aux parties de respecter les arrangements conclus l'an dernier au sommet de Charm el-Cheikh et soulignant que les récents incidents montrent l'importance de conserver des canaux de discussion entre Israéliens et Palestiniens. Israël doit s'acquitter de ses obligations au titre de la quatrième Convention de Genève et remplir ses engagements au titre des accords passés, a poursuivi le représentant. La France appelle au respect et à la mise en œuvre sans délai de toutes les dispositions de « l'accord sur l'accès et le mouvement », conclu en novembre dernier. La pleine réouverture du point de passage de Karni est cruciale à cet égard. Elle appelle également le Gouvernement israélien à restituer intégralement à l'Autorité palestinienne le revenu des taxes perçues en son nom, conformément au Protocole de Paris. Il a tenu à souligner que l'aide européenne à l'Autorité palestinienne n'est que partiellement et temporairement suspendue et que l'UE demeure, à ce jour, le premier bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne. Il importe à la France que l'assistance destinée à la population palestinienne soit préservée. Le représentant a regretté que le Conseil de sécurité n'ait pu s'accorder, la semaine dernière, sur le projet de déclaration présidentielle équilibré, présenté par le Qatar, que sa délégation soutenait.

Dans ce contexte fragile, une initiative résolue du Qatar pour conduire les parties à reprendre le chemin des négociations lui a paru nécessaire. La France appelle de nouveau solennellement les deux parties à s'abstenir de toute démarche ou action unilatérale qui préjugerait des résultats des négociations sur le statut final et menacerait la viabilité de la solution des deux États. Elle reste très préoccupée par la poursuite de la politique israélienne de colonisation en territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est, par le tracé de la Barrière de séparation, et par les entraves mises à l'accès à la vallée du Jourdain pour les populations palestiniennes résidentes ou riveraines.

Le représentant français a tenu à réaffirmer le profond attachement de la France à l'établissement d'une paix globale, juste et durable au Proche-

Orient, qui soit fondée sur les termes de référence de la conférence de Madrid, le principe « d'échange de la terre contre la paix », l'initiative arabe de paix du sommet de Beyrouth en 2002 et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a déclaré que son pays était inquiet de l'aggravation de la situation qui prévaut dans le Territoire palestinien occupé. Aujourd'hui, le Conseil se réunit alors qu'un attentat a été perpétré à Tel-Aviv. Ces actes sont injustifiables, a dit le représentant russe en relevant que le Président Abbas avait condamné cet acte terroriste. L'espoir de voir naître un État palestinien viable aux côtés d'Israël est en train de s'estomper, a estimé le représentant en appelant les autorités palestiniennes à faire respecter les principes énoncés dans la dernière déclaration du Quatuor qui stipule la nécessaire reconnaissance du droit d'Israël à exister. Quant à Israël, la Fédération de Russie lui demande de mettre fin aux initiatives unilatérales et d'arrêter la construction de sa barrière de séparation.

Il est impératif que les parties sortent de la crise actuelle, et la Fédération de Russie fera tout son possible, dans le cadre du Quatuor, pour les y aider. La Fédération de Russie tire d'autre part la sonnette d'alarme au sujet de la situation des populations palestiniennes, qui souffrent en ce moment du manque de ressources financières. C'est pourquoi notre Gouvernement fournira à l'Autorité palestinienne une aide d'urgence de 10 millions de dollars pour faire face à la dégradation de la situation humanitaire des Palestiniens.

M. KENZO OSHIMA (Japon) a constaté que depuis les élections en Israël, les perspectives de paix se heurtent à des défis qui exigent des deux parties qu'elles fassent montre de retenue. L'attentat de Tel-Aviv peut nuire irrémédiablement aux efforts de la réconciliation, a craint le représentant qui a espéré que le Hamas mènera une politique favorable aux négociations de paix et à la mise en œuvre de la Feuille de route du Quatuor.

Le Hamas, qui a été élu démocratiquement, a-t-il souligné, doit travailler en pleine coopération avec le Président Abbas et suivre le chemin de la paix. La communauté internationale doit envoyer un message positif à ce Gouvernement et l'encourager à rejoindre le processus de paix. Se tournant vers Israël, le représentant l'a appelé à prendre les mêmes engagements. Il a espéré des discussions prochaines entre les Premiers Ministres des deux parties. Le Japon, a-t-il conclu, continuera d'apporter une assistance humanitaire pour éviter la détérioration des conditions de vie du peuple palestinien.

(...)

M. OSWALDO DE RIVERO (Pérou) a déclaré que la lutte contre l'occupation israélienne semblait être hors de contrôle et sans direction, au vu de la diversité des réactions contre l'acte terroriste perpétré aujourd'hui contre des Israéliens à Tel-Aviv. Certains le condamnent, d'autres l'approuvent, et une grande majorité des supporters de cette lutte restent silencieux.

Le Pérou condamne le terrorisme. Il appelle Israël à mettre fin de son côté à la prise de mesures unilatérales. Un espace de dialogue doit être créé avec le soutien du Quatuor. Il est dommage que l'Autorité palestinienne, à travers le Gouvernement du Hamas, refuse de reconnaître le droit à l'existence d'Israël et ne veuille pas renoncer à l'usage de la violence. Ceci ferme la porte au dialogue, la partie israélienne n'ayant pas de partenaire. Le Pérou reconnaît toutefois que le présent Gouvernement palestinien a été mis en place à l'issue d'élections légitimes, transparentes et justes. Il est cependant dommage que ce gouvernement ne veuille pas assumer ses obligations internationales, car c'est le peuple palestinien qui va payer chèrement le prix de l'isolation dans laquelle s'enferme son gouvernement actuel, a regretté M. De Rivero. Nous lançons un appel aux parties pour qu'elles mettent fin aux actes de violence et essaient de revenir à la table des pourparlers.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) a qualifié l'attaque de Tel-Aviv comme un revers important du processus de paix. Se félicitant de la réaction du Président Abbas, elle s'est dite révoltée par celle du Hamas. Elle s'est également dite préoccupé par les tirs de roquettes lancés contre Israël ainsi que par les opérations militaires de ce dernier.

Appelant au sang froid, l'intervenante a exhorté le Gouvernement palestinien à s'engager en faveur des principes édictés par le Quatuor. Le Gouvernement doit respecter les obligations contractées par l'Autorité palestinienne et s'engager publiquement en faveur de la primauté du droit, de la réforme et du démantèlement des infrastructures de la terreur. Elle a souligné le rôle essentiel du Président Abbas et appelé Israël à privilégier une solution négociée. Les deux parties doivent respecter leurs engagements et éviter toute mesure unilatérale, a-t-elle dit en qualifiant de contraire au droit international la construction de la barrière de séparation et en appelant Israël à respecter ses obligations économiques vis-à-vis de l'Autorité palestinienne.

M. BASILE IKOUEBE (Congo) a déclaré que la situation actuelle fait craindre une crise humanitaire majeure dans les territoires occupés avec des conséquences politiques fâcheuses en perspective et une dégradation des conditions sécuritaires dans la région. Selon lui, il importe de veiller à ce que le peuple palestinien n'ait pas l'impression d'être durement sanctionné pour avoir librement fait son choix lors d'élections démocratiques.

La délégation du Congo estime que la paix doit se négocier de bonne foi entre les divers protagonistes de la crise dans le respect du droit

international et du droit international humanitaire et de tous les textes internationaux existants. Elle demande aux deux parties de rétablir des mesures de confiance afin de créer les conditions du dialogue, puis de la négociation à travers le respect de règles bien établies: la reconnaissance d'Israël, l'acceptation des accords passés entre Israël et l'Autorité palestinienne, la renonciation à la violence de part et d'autre, l'arrêt des actes unilatéraux et de la politique du fait accompli, le démantèlement des colonies de peuplement, l'arrêt de la construction de la barrière de séparation ainsi que celui des assassinats ciblés et des actes de punition collective.

Le nécessaire accompagnement de la communauté internationale autour de la Feuille de route devrait allier fermeté dans l'application des principes et du droit international et équilibre dans le traitement des deux camps, a conclu le représentant.

M. ADAM THOMSON (Royaume-Uni) a déclaré que sa délégation déplorait l'acte terroriste insensé commis aujourd'hui à Tel-Aviv contre des civils et en condamnait les responsables. Le Royaume-Uni se félicite de la condamnation de cet acte par le Président Abbas et par la délégation palestinienne à l'ONU.

Le Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas doit honorer les engagements pris par l'Autorité palestinienne en ce qui concerne la résolution de la crise du Moyen-Orient. Nous réitérons que le peuple palestinien ne doit pas être puni à cause de l'attitude de son Gouvernement actuel. Le Royaume-Uni est un des principaux donateurs humanitaires aux Palestiniens, et il s'inquiète de la dégradation actuelle de la situation de la population. Tout en condamnant les attaques à la roquette de certains groupes contre Israël, nous sommes préoccupés par l'usage disproportionné de la force par l'armée israélienne, a dit le représentant. Nous appelons aussi à la retenue en ce qui concerne les saisies illégales de terres palestiniennes, et sommes en faveur de la création d'un État palestinien viable.

M. ADAMANTIOS TH. VASSILAKIS (Grèce) s'est inquiété de la recrudescence de la violence qui s'est traduite ces derniers jours par des tirs de roquettes et un attentat-suicide ce matin à Tel-Aviv. Tout en reconnaissant le droit d'Israël à se défendre et de protéger ses citoyens, il a exhorté les deux parties à exercer le maximum de retenue en faisant preuve d'une maturité politique pour éviter toute provocation. Il est essentiel, a-t-il ajouté que les deux parties mettent tout en œuvre afin de mettre un terme aux attaques et actions de représailles, y compris les exécutions extrajudiciaires. Il a déclaré que l'instauration d'une paix durable passait par la mise en œuvre des résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité ainsi que par les termes de référence de Madrid et le principe de la terre en échange de la paix.

Il a insisté qu'il était dans l'intérêt des Palestiniens et des Israéliens que le nouveau Gouvernement palestinien s'engage à faire siens les trois principes définis dans la Déclaration du Quatuor diplomatique, à savoir, la non-violence, la reconnaissance d'Israël et l'acceptation des accords précédemment conclus, y compris la Feuille de route.

M. PETER BURIAN (Slovaquie) s'est dit inquiet des actes violents perpétrés dans le Territoire palestinien occupé et en Israël. Il a condamné toute action terroriste, en appelant toutes les parties à faire cesser la spirale de la violence. Il a réaffirmé le soutien de son pays à une paix juste, durable et globale fondée sur les résolutions des Nations Unies. Il a appuyé la solution de deux États et appelé les parties à accepter les accords existants et à renforcer la confiance mutuelle.

À son tour, il a regretté que le Hamas ne se soit pas engagé en faveur des trois principes édictés par le Quatuor. Il a appuyé les efforts du Président Abbas dans ce sens. Se tournant vers Israël, il a voulu qu'il renonce à l'usage d'une force disproportionnée et œuvre à une matérialisation de la Feuille de route.

(...)

M. WANG GUANGYA (Chine) a déclaré que la Chine était très préoccupée par la situation qui prévaut au Moyen-Orient. Le cycle de violence qui y règne doit être interrompu, a dit le représentant en déplorant le manque de confiance entre les parties. Il est indispensable que chacune des parties au conflit respecte les engagements pris dans le cadre de la Feuille de route. Les civils palestiniens ne devraient d'autre part pas être punis à cause du choix démocratique qu'ils ont opéré lors des dernières élections législatives, a souligné le représentant. La Chine a soutenu le projet de déclaration présidentielle élaboré par le Qatar et regrette qu'un consensus n'ait pas été dégagé sur ce document équilibré, a-t-il indiqué.

(...)

Intervenant au nom de l'Union européenne (UE), M. GERHARD PFANZELTER (Autriche) s'est inquiété de ce que le nouveau Gouvernement palestinien ne se soit pas plié aux trois principes arrêtés par le Conseil de sécurité et le Quatuor diplomatique, à savoir: la non-violence, la reconnaissance du droit d'Israël d'exister et l'acceptation des accords existants. Il a exhorté le Gouvernement palestinien à respecter et mettre en œuvre ces principes et à faire sienne la plate-forme de paix du Président Abbas, en ajoutant que cela ne viendrait que renforcer les aspirations du peuple palestinien à la paix et à un État palestinien.

Le représentant a mis l'accent sur les ambitions du Conseil de

sécurité de préserver le fonctionnement démocratique et le développement des institutions de l'Autorité palestinienne. Par ailleurs, il a rappelé aussi que le Conseil avait insisté pour que le Gouvernement israélien issu des dernières élections favorise une solution négociée du conflit israélo-palestinien dans le respect des accords existants, des résolutions pertinentes des Nations Unies et des principes définis dans la Feuille de route. S'agissant des questions relevant du statut final, il a indiqué que l'UE n'accepterait aucun changement aux frontières d'avant 1967 autre que ceux acceptés par les deux parties.

(...)

M. BAKI İLKIN (Turquie) a adhéré aux propos de l'Union européenne et a regretté que l'on n'ait pu tirer parti du retrait israélien de Gaza. Il a condamné l'attentat perpétré à Tel-Aviv. De la même manière, il a regretté la mort de civils à la suite des opérations militaires israéliennes. La violence et la force ne peuvent que s'autoalimenter. Les deux parties doivent faire preuve de pragmatisme, au nom du bien-être de leur peuple respectif et de leur région. Le représentant a préconisé le dialogue sur la base de la Feuille de route du Quatuor et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La paix, la sécurité et le développement économique du Moyen-Orient ne pourront être réalisés à moins que l'on ne trouve une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, a-t-il prévenu.

Retour à <http://www.desinfos.com/>